



Communiqué de presse

Renouveau de la convention d'entreprise

Déjà connue comme une référence en matière de citoyenneté d'entreprise à travers ses activités de solidarité et d'inclusion, Orange Cameroun s'illustre cette fois comme Employeur Humain et Responsable à travers la signature ce jour 30 mai de 2023 de la convention collective d'entreprise renouvelée.

Placée sous l'égide du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, cette convention collective est l'aboutissement heureux d'intenses négociations entre les parties prenantes : employeur, syndicats et autres représentations du personnel. Le consensus ainsi trouvé est la preuve de la maturité du dialogue social chez Orange Cameroun.

Plusieurs innovations et améliorations sont apportées tant au niveau des conditions de travail, que celui de l'accompagnement social des travailleurs et la codification des rapports entre employeur et salariés.

Nous notons que cette convention collective révisée vient renforcer un dispositif de mesures sociales déjà existantes et mises en place au profit des salariés et leurs familles notamment dans les domaines de: la santé, les loisirs, l'accompagnement à la retraite, divers cas d'assistance, etc.

Pour Patrick BENON, Directeur Général d'Orange Cameroun « la Convention Collective révisée est aussi d'avantage, la manifestation de la volonté de la Direction Générale d'Orange Cameroun, à faire vivre au sein de notre entreprise, un dialogue social franc, permanent et apaisé. »

En tant qu'Employeur Humain, Orange Cameroun œuvre au quotidien en faveur du bien-être de ses salariés, à l'éclosion de la diversité et la préservation de l'égalité des chances pour tous ses salariés.

Contacts presse :

- Stéphane MOUKOURI, Press Officer, Tél. : 699 94 91 83, stephane.moukouri@orange.com,
- NDOUMBE EPEE Justo, Chef de Département Communication RSE & Institutionnelle, Tél. : 699 94 99 93, justo.epee@orange.com